

# Tarif des cotisations ACORAM 2022

Adhésion	Cotisation totale*
Actif/Membre associé (Métropole & DOM/TOM)	50,00 €
Actif/Membre associé (Étranger)	65,00 €
Membre jeune jusqu'à l'année des 35 ans	25,00 €
Nouvel adhérent après 35 ans - Les deux premières années d'adhésion	25,00 €
Veuf/veuve d'un membre de l'ACORAM	25,00 €

\* Les cotisations sont partiellement déductibles (à l'exception de 6 €).  
Un reçu fiscal sera envoyé électroniquement ou par courrier après paiement de la cotisation.



## Mandat de prélèvement SEPA (tarif 2022)

À ne renvoyer que la 1<sup>re</sup> année d'utilisation de ce moyen de paiement.

Vos nom et prénom\* .....

Votre adresse\* (numéro et rue) .....

Code postal\* ..... Ville\* .....

Pays\* .....

Courriel .....

Coordonnées de votre compte bancaire (joindre un RIB)

.....  
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (27 caractères).

.....  
Code international d'identification de votre banque - BIC (11 caractères).

Nom du créancier : **ACORAM**  
Adresse : 118, rue Saint-Dominique  
75007 PARIS

Références bancaires  
ICS : FR53ZZZ532847 BIC : PSSTFRPPPAR  
IBAN : FR4120041000010104284H02016

Type de paiement Paiement récurrent/répétitif

Signé à : ..... le ..... / ..... / .....

Signature

En signant ce formulaire vous autorisez l'ACORAM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte tous les 1<sup>er</sup> mars de chaque année, conformément aux instructions de l'ACORAM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**Veillez compléter obligatoirement les champs marqués \***